Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 022-212200414-20251126-202511002-DE

MAIRIE DE COATASCORN
TI KÊR KOADASKORN
22140

DELIBERATION 2025-11-002

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 26 novembre 2025

Date de convocation : le 21 novembre 2025

Membres : en exercice : 11 Présents : 7 Votants : 8

*L'an **deux mil-vingt-cinq**, le mercredi vingt-six novembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués se sont assemblés au lieu ordinaire de leur séance sous la présidence de Monsieur LE CREURER Éric, Maire,*

Présents : M. LE CREURER Éric, M. FRAVAL Philippe, Mme JOUAN Marie Jeanne, M. RIOU Jean-Marc, Mme Sophie PERROT, Mme HENRY Isabelle, M. DEON Yann.

Absents non excusés : M. CORMAULT Ronan, M. GROUAZEL KRAUSS Romain. LE ROUX Joël.

Absents excusés : M. LE GRAVET Sébastien

Pouvoir : M. LE GRAVET Sébastien donne pouvoir à M. LE CREURER Éric

Secrétaire de séance : Mme PERROT Sophie

OBJET : DECISION MODIFICATIVE : BUDGET COMMUNE

Afin de régulariser les comptes et de verser la subvention au SDIS 22, le Maire propose d'effectuer les opérations suivantes :

- **En fonctionnement** :

CHAP.	COMPTE	NATURE	MONTANT
011	6558	*Autres contributions obligatoires*	**-424.50 €**
042	681	*Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles*	**+424.50 €**

- **En investissement :**

CHAP.	COMPTE	NATURE	MONTANT
20	20415331		**+424.50€ €**
040	280415331		**+424.50€**

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 022-212200414-20251126-202511002-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

- Accepte la décision modificative telle que proposée
- Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette décision

---

Fait et délibéré, A Coatascorn, le 26 novembre 2025
Pour copie conforme, Le Maire

Le secrétaire de Séance,